

Le 19 novembre 1999

NOTE

L'avenir du travail, la nouvelle tonalité des débats vue à travers trois ouvrages récents

A partir de 3 fiches de lecture

- *Travail et non-travail, vers la pleine participation*, Fondation Roi Baudouin.
- *L'utopie du temps libre*, Daniel Mothé
- *Le temps libre contre la société*, Daniel Mothé

La transformation des modes de production et ses conséquences sur l'emploi, l'organisation du travail, les parcours professionnels et plus généralement la société ont suscité la publication de plusieurs centaines de livres en Europe et aux Etats-Unis au cours de la période 93-96. Certains, comme ceux de Robert Reich¹ et Jeremy Rifkin² aux Etats-Unis ou Robert Castel³, Dominique Méda⁴ et Viviane Forrester⁵ ont eu un large écho, indépendamment de leur valeur intrinsèque.

Avec le mouvement de reflux du chômage et le retour de la croissance, l'intérêt du public pour les thèses les plus révolutionnaires ou les plus utopiques semble se tasser. En même temps, le discours se repositionne dans deux directions, d'une part pour discuter des récentes décisions politiques (comme la réduction du temps de travail en France), d'autre part pour mettre en garde contre les nouveaux risques induits par l'avènement de la "nouvelle économie" et la persistance – voire l'aggravation – de certaines inégalités.

Les trois fiches de lecture suivantes, qui résultent plus des hasards de la lecture que d'un choix délibéré, illustrent cette nouvelle tonalité des débats sur l'avenir du travail.

¹ *L'économie mondialisée*, Paris, Dunod, 1993.

² *The end of work, the decline of the global labor force and the dawn of the post-market era*, Putnam's Sons 1995

³ *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995.

⁴ *Le travail, une valeur en voie de disparition ?*, Paris, Alto Aubier, 1995.

⁵ *L'horreur économique*, Paris, Fayard 1996.

FICHE DE LECTURE 1

Travail et non-travail, vers la pleine participation, Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, De Boeck Université, 1999.

La Fondation Roi Baudouin a constitué à la fin de 1995 un groupe de prospective, composé de personnalités politiques et d'acteurs économiques et sociaux. Issu des réflexions menées par ce groupe, le rapport formule 7 recommandations pour permettre à tous les citoyens de participer pleinement à la société et va jusqu'à proposer d'ériger la participation sociale en droit fondamental. Mais en dehors d'un essai rédactionnel de modification de la constitution, les propositions ne sont pas directement opérationnelles mais visent plutôt à alimenter le débat national belge sur ce thème "*Nos propositions n'ont pas pour ambition de résoudre le problème du chômage, mais plutôt d'esquisser un nouveau cadre de référence pour les activités humaines, et ce quelles que soient la situation du marché du travail et la conjoncture macro-économique*".

Comme la plupart des travaux de la Fondation, le livre est d'une bonne tenue, qui sacrifie moins qu'aurait pu le faire un rapport français du même type à l'académisme ou à l'effet de mode. Si le groupe ne se prive pas d'un brin de provocation, il reste très fidèle à une conception humaniste et social-démocrate.

1 – Situation actuelle et perspectives en Belgique

Menée sous la férule de l'économiste Luc Soete, l'analyse porte sur la compréhension des tensions, dues à l'évolution des modes de production (flexibilité, polyvalence, rapidité, organisation en réseau) et des systèmes de régulation sociale (retraites anticipées, indemnisation du chômage, trappes à l'inactivité, etc), sur la société et les individus. Partant du paradoxe qui caractérise actuellement la Belgique - un pays riche et prospère avec un faible taux d'emploi - le groupe procède en trois étapes avant d'avancer ses propositions pour "*concilier la cohésion sociale et l'épanouissement des individus*" :

- d'abord, il essaie de clarifier les concepts de travail et de non-travail, en soulignant la fragilité des frontières, basées sur des conventions comptables, juridiques et économiques qui évoluent dans le temps au gré des habitudes de consommation et des techniques de production ;
- ensuite, il tente d'évaluer l'influence passée et future de 3 "défis majeurs", la mondialisation, la technologie et la démographie ;
- enfin, il aborde la question d'un point de vue plus anthropologique, en s'intéressant à la tendance vers une gestion plus rationnelle, plus efficace et plus individualiste du temps. Il se réfère à l'étude très stimulante du sociologue belge Mark Elchardus sur "la société mobilisée" qui dénonce l'influence de plus en plus grande exercée par le travail sur l'organisation du temps libre (sous-traitance des activités ménagères, désintérêt pour certaines activités sociales non directement utiles à l'augmentation du capital personnel de connaissances, demande pour des loisirs facilement accessibles et procurant les sensations maximales). A cette occasion, le groupe se démarque des thèses relatives à "la fin du travail" et insiste sur la permanence et l'importance de la fonction sociale assurée par le travail.

Le groupe prend ses distances avec les propositions du "workfare" et le recours au travail indépendant comme solution au chômage. Il marque une préférence pour une approche collective et sociétale de la répartition entre travail et non-travail.

2 – Les recommandations

Considérant que "la culture de l'économie de marché et la cohésion sociale ne sont pas antinomiques ; elles sont largement complémentaires", le groupe propose 7 pistes d'action dont l'objectif essentiel est de garantir une bonne insertion d'individus productifs et épanouis dans les réseaux sociaux :

- Dans sa 1^{ère} recommandation "*Vers la pleine participation, nourrie de travail et de non-travail*", le groupe s'inspire très largement du Rapport du groupe de Madrid présidé par Alain Supiot⁶. Il met l'accent sur la mise en place de statuts professionnels protecteurs pour les individus, afin de leur permettre de traverser sans drame la succession des périodes de travail et de non-travail au cours de leur vie (travail rémunéré, chômage, activités bénévoles, congé parental ou congé pour formation, inactivité). Il souligne l'importance de l'accompagnement pour favoriser le développement des activités d'utilité sociale et, du coup, la nécessité de soutenir les intermédiaires sociaux.
- La 2^{ème} recommandation "*De l'assurance sociale à l'assurance participation*" vise l'instauration d'un système partiellement collectif et partiellement individuel d'épargne qui procurerait une rémunération pendant les périodes de chômage ou celles d'activités sociales utiles.
- La 3^{ème} recommandation "*Répondre à des besoins non satisfaits par le travail et le non-travail*" plaide en faveur du développement des soins de santé, de la culture et des initiatives locales "*la technologie n'a pas le monopole de l'innovation et de l'esprit d'entreprise : ces qualités peuvent aussi intervenir sur la manière dont est organisée et institutionnalisée l'offre de biens et services locaux*". Le groupe évite de se prononcer sur la voie à privilégier – emplois du secteur marché, d'économie sociale ou bénévolat.
- Dans la 4^{ème} quatrième recommandation "*Vers une meilleure répartition du temps entre le travail et le non-travail*", le groupe prend ses distances avec la réduction généralisée du temps de travail et se montre davantage attaché à la préservation de l'équilibre personnel dans un système de régulation générale du temps.
- La 5^{ème} recommandation "*De l'immobilisme au dynamisme*" plaide en faveur d'une extension de la notion d'esprit d'initiative pour englober l'économie sociale et en faveur des systèmes de rotation d'emploi, sur le modèle danois et néerlandais.
- La 6^{ème} recommandation "*Améliorer la formation*" vise principalement à maintenir un équilibre d'une part entre formation initiale et continue, et d'autre part entre formation professionnelle et formation personnelle.
- Pour la 7^{ème} recommandation "*Vers une affectation différente des sources de revenus*", le groupe se contente d'ébaucher quelques pistes pour la rémunération des activités non marchandes en se défiant de l'allocation universelle qu'il ne trouve pas suffisamment incitative pour garantir la pleine participation des citoyens à la société.

3 – Commentaire général

Présenté en octobre 1999 lors d'une conférence de presse, le rapport n'a pas suscité beaucoup d'écho dans la presse. Déçue, la Fondation Roi Beaudouin a décidé d'engager une autre stratégie de communication en conviant un petit nombre de "leaders d'opinion et d'experts sympathisants" pour discuter en détail des propositions, et d'organiser un colloque au début de 2000, qui devrait être suivi d'appels à contribution à des centres de recherche pour approfondir certaines pistes.

On peut noter que ce rapport est le premier sur ce thème qui appartient à l'après-crise des années 90 (ou déjà au troisième millénaire), où le débat ne porte plus sur l'accroissement du taux de participation à la population active – c'est une donnée acquise et tout en l'ayant promu le groupe ne s'y attarde pas outre mesure – mais davantage sur les conditions d'une fidélité au "modèle social européen" dans un contexte de "nouvelle économie". Autrement dit, le groupe postule que le retour de la croissance s'accompagnera de la persistance (voire l'aggravation) des inégalités de savoir et de revenu. Aussi

⁶ *Au-delà de l'emploi – transformations du travail et devenir du droit du travail en Europe*, Rapport rédigé à la demande de la Commission européenne et publié en 1999

choisit-il de mettre l'accent sur le "non-travail social" sous la forme du bénévolat ou du salariat et le droit à la participation.

"Nous pensons que l'augmentation du taux d'emploi est essentielle ; toutefois, nous estimons que limiter l'activation au seul marché du travail et à la perspective subséquente d'embauche revient à ignorer le rôle et la contribution des activités sociales de non-travail à la cohésion sociale."

FICHE DE LECTURE 2

Daniel Mothé, *L'utopie du temps libre*, Paris, Editions Esprit, 1997, 107 pages.

Conçu comme une contribution au débat sur la réduction du temps de travail, cet ouvrage du sociologue français Daniel Mothé traite des enjeux sociaux et culturels d'un accroissement du temps libre. Pourquoi se présente-t-il actuellement davantage comme un problème à résoudre que comme une voie de progrès ?

Pour y répondre l'auteur procède en deux temps. D'abord, il démontre que les tenants de l'utopie du temps libre se trompent car le travail a une valeur en soi. Ensuite il constate qu'aujourd'hui le temps libre est porteur de nouvelles formes de discrimination sociale. Ceci le conduit à conclure par un appel à un projet politique d'ensemble.

1 – Le travail reste une valeur centrale

D. Mothé met en cause l'actualité des théories de l'aliénation par le travail qui fondent implicitement le projet de réduction du temps de travail. Elles sont devenues obsolètes face aux préoccupations sociales des années 90 et aux expériences destinées à lutter contre le chômage et l'exclusion:

- D'une part, les salariés se plaignent de moins en moins de la pénibilité du travail mais ils ont de plus en plus peur de le perdre. La contradiction entre la précarisation de l'emploi et la réduction du temps de travail est tout à fait centrale. L'absence de travail crée un vide que rien aujourd'hui ne peut réellement combler.
- D'autre part, la conviction des travailleurs sociaux est que l'activité contributive des hommes sous forme de salariat est la seule voie de réhabilitation de la personne. Le statut social du travail efface bien des contraintes.

Ainsi, même pour le travail domestique, qui de nos jours est peut-être le dernier à être ressenti comme aliénant, les politiques en faveur des emplois de services aux personnes ont montré qu'il était possible de venir à bout des réticences. Les mesures de revalorisation des salaires et de formation complétées par la contractualisation des relations de gré à gré entre employeurs et employés ont permis d'ouvrir un nouveau champ économique.

Puis, l'auteur s'en prend aux laudateurs du temps libre et de la réduction du temps de travail :

- Les uns s'inscrivent simplement dans la logique des revendications salariales (Dominique Taddei, Jacques Rigaudiat, Pierre Larrouturu) et manquent d'ambition.
- Les autres vont au-delà en estimant que le temps libre aurait un effet civilisationnel (André Gorz, Dominique Méda, Guy Aznar, Roger Sue, Yolande Bresson), mais ils s'appuient sur une conception naturaliste de l'homme en postulant que celui-ci aspire automatiquement à utiliser son temps libre de manière vertueuse. En pratique, les hommes (et les femmes) ne sont pas égaux devant le temps libre, qui est immédiatement colonisé par la consommation marchande.

2 – La société du temps libre est déjà là : c'est une société individualiste et inégalitaire

Pour D.Mothé, nous sommes déjà entrés dans une société où le temps libre est supérieur au temps de travail. Un groupe de population vit même un temps libre à 100% : les retraités. Leur mode de vie ne change pas fondamentalement des autres couches sociales et leur disponibilité ne se traduit pas par une sociabilité accrue. Si on planifiait le temps libre en fonction des besoins, on devrait complètement inverser l'organisation actuelle car ce sont en général les gens jeunes qui ont le plus besoin de temps libre.

Les choix personnels d'occupation du temps libre (loisirs payants, solidarité de voisinage ou familiale, activités sociales, éducation, etc) révèlent à la fois les valeurs individuelles "*Ce monde du libre choix des activités et des désirs, de l'épanouissement personnel n'est peut-être qu'une surenchère de l'individualisme libéral*", les comportements collectifs "*Nous vivons dans une économie urbaine et en économie de marché : dès lors, tout est payant*", et les arbitrages politiques.

Sur ce dernier point, l'auteur examine la valorisation accordée à l'espace privé domestique dans nos sociétés. Il ironise sur le fait qu'on idéalise la frugalité contrainte des pauvres puisque leur temps sera investi dans des activités non consommatrices et vertueuses. Réalisée depuis 50 ans, la socialisation de l'entraide grâce au financement public peut être considérée comme un progrès. Mais les réformes visant à réduire les dépenses budgétaires de l'Etat et à privatiser certains services sociaux risquent de remettre en cause cette avancée et d'aboutir à laisser ces services à la seule responsabilité financière et morale des familles, des voisins ou des communautés informelles.

Avec pessimisme, il déclare "*L'idéologie de l'épanouissement individuel, qui est la conséquence naturelle de la société de consommation des pays riches, s'est alliée avec l'écologie de proximité. Or, cette valorisation du temps individuel n'est pas envisagée dans le sens d'une activité collective mais dans la seule relation de l'individu avec la gestion de son temps... La négation du bien commun est devenu l'objectif prioritaire*"

3 – Plaidoyer pour un projet politique : vers une civilisation du temps libre ?

Considérant que "*pour que la civilisation du loisirs advienne, il faudrait auparavant diminuer les inégalités sociales*", conclut brièvement en esquissant quelques pistes d'action :

- Il faut construire un espace qui soit davantage attractif, socialisant et efficace pour la réalisation du bien commun ;
- Il faut subventionner les loisirs en s'inspirant du modèle de l'éducation populaire ;
- Il est impératif d'inscrire le temps libre dans un projet politique en cherchant, non pas à augmenter la quantité, mais à le réguler.

FICHE DE LECTURE 3

Daniel Mothé, *Le temps libre contre la société*, Paris, Editions Desclée de brouwer, 1999.

Dans ce petit opuscule, édité dans une collection intitulée "Provocation", Daniel Mothé sociologue français engage une sorte de réflexion à voix haute sur la déception qu'il éprouve face à la généralisation des 35 heures de travail hebdomadaires. Sa déconvenue vient du fait que loin d'être accompagnée d'un élan de solidarité, ce dispositif ne suscite qu'indifférence et égoïsme parmi les salariés bénéficiaires. Au lieu de provoquer une mobilisation généreuse en faveur de la création d'emploi (partager le travail et permettre aux chômeurs d'y accéder), il n'aboutit qu'à d'âpres négociations dans les entreprises où prédomine le souci de perdre le minimum de salaire en gagnant le maximum de temps libre.

Pour l'auteur, la "faute" des promoteurs de ce dispositif consiste à avoir préjugé de l'existence d'un lien automatique entre temps disponible et solidarité. Or il n'en est rien, pour deux raisons :

- d'une part, le moment où se réalise ce vieux rêve utopiste du XIXème siècle n'est pas propice : il survient dans une société très individualiste dominée par des valeurs consuméristes.
- d'autre part, les gouvernants laissent à la solidarité une place insuffisante.

Pour illustrer sa première thèse, D. Mothé fait un long détour historique sur l'évolution de la place des loisirs dans les classes populaires et de leur lien avec l'engagement politique. Trois époques se sont succédé depuis le début du siècle.

Entre 1900 et 1939, toutes les institutions (église, école, syndicats, entreprises, partis politiques, famille) se liguent pour faire du temps disponible un temps collectif d'éducation. Cet "activisme" des loisirs populaires s'oppose clairement à l'oisiveté de la bourgeoisie.

A partir de la seconde guerre mondiale, d'autres revendications se font jour : les ouvriers aspirent moins à se différencier des classes aisées qu'à leur ressembler et à accéder aux mêmes conditions de vie et de confort. Les comités d'entreprises, les associations culturelles et sportives, puis les agences de voyages, vont s'employer à satisfaire cette nouvelle demande. Aujourd'hui, les loisirs eux-mêmes se sont transformés sous la pression du marché : plus techniques, plus individuels, plus chers. Aussi, "*le temps libéré des contraintes institutionnelles de l'entreprise n'en reste pas moins un temps appartenant à la société... Si on laisse gérer ce temps par les autorégulations spontanées des citoyens, cela créera des ségrégations encore plus fortes que dans les temps sociaux contraints*".

Cette analyse conduit l'auteur naturellement à sa deuxième thèse, relative à la négligence des gouvernants à l'égard des activités de sociabilité, à vocation solidaire ou politique. Car "*dans l'occupation du temps libre, les activités citoyennes locales sont en concurrence avec les activités ludiques proposées par les marchands.*"

Se basant sur de nombreux exemples, D. Mothé explique que la préoccupation de justice sociale n'est pas absente de nos sociétés. Le foisonnement des actions menées récemment par les citoyens et les associations correspond à l'émergence de formes toujours renouvelées d'exclusion sociale (sans abri, sans papier, chômage, etc).

Si l'on s'intéresse aux raisons qui poussent les individus à se lancer dans de telles actions, la motivation personnelle prime largement sur la question du temps disponible. L'engagement politique ou citoyen est plutôt déterminé par les perspectives réelles d'aboutir à des résultats tangibles à brève échéance. En conséquence, "*il serait naïf d'imaginer que le bénévolat puisse être compensé par une rémunération.*"

Quant à ceux – penseurs et dirigeants politiques - qui prétendent que le temps libre doit ouvrir la voie à des activités politiques, l'auteur les accuse de malhonnêteté, se cachant derrière une vision élitiste de la participation au débat politique pour ne pas voir qu'il existe déjà "*un peuple de l'ombre, qui colmate les brèches ouvertes par la modernité, qui reconstitue le lien social toujours localement, des citoyens qui agissent dans les pores de la société et qui le font à partir de concepts politiques de solidarité.*"

L'auteur conclut en accusant les gouvernants à la fois de ne pas s'appuyer sur ces forces vives et de laisser croire aux salariés que la lutte contre les inégalités et le chômage pourrait être indolore pour eux.

Commentaire : Sans prétention, ce livre verse quelques arguments complémentaires au débat sur "l'avenir du travail". Pour de nombreux lecteurs, le rappel historique sur les différentes visions et pratiques des loisirs au cours de ce siècle est très instructif.